

## UNE NOUVELLE ÉQUIPE À VIGILANCE SOUDAN

Le comité de Vigilance pour les droits de l'homme et les libertés au Soudan a pour objectifs « l'information, la communication, la sensibilisation sur les conditions de respect et d'exercice des droits de l'homme, des libertés et de la démocratie au Soudan, sur les obstacles opposés à cet exercice et leurs conséquences humaines et politiques, sur les propositions pour y remédier et les progrès constatés ». Au Darfour, 4,7 millions de déplacés, auxquels s'ajoutent plus de 250 000 réfugiés au Tchad, souffrent de la faim, du manque de soins et des combats endémiques. Des janjawid arabes enrôlés par le gouvernement pour combattre les rebelles africains se sont souvent installés sur leurs terres. Au Sud-Soudan règnent la corruption et l'insécurité. Récemment, à l'invitation du Secours Catholique, des représentants du New Sudan Council of Churches sont venus à Paris alerter l'opinion internationale sur le risque de reprise d'une guerre qui s'étendra hors des frontières. Les combats embrasent déjà les Monts Nouba, le Nil Bleu Sud et surtout la région d'Abyei. Dans l'Est du Soudan, l'accord de paix de 2006 n'a pas mis fin aux conflits. Au Nord, les habitants proches des cataractes ont été déplacés de force pour permettre la construction des barrages et vivent dans la misère. Partout, la censure et la répression sévissent et des gens sont torturés pour avouer des crimes qu'ils n'ont pas commis. Le président de la République du Soudan, Omar el Béchir, est poursuivi par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Le 6 juin, lors de l'Assemblée générale, le père Hubert Barbier a démissionné du poste de secrétaire général qu'il occupait depuis qu'il avait fondé Vigilance Soudan en février 1992 avec le regretté François Xavier Verschave et George Mansour. Il a évoqué les nombreuses conférences qu'il a données pendant toutes ces années, ses entretiens à la radio, la création du site internet, l'accueil de personnalités en France et l'archivage d'une précieuse documentation. Il a bien sûr rendu hommage aux deux rédacteurs successifs du bulletin : Gilbert Brahmsha (Fomalhaut) en a assuré la parution jusqu'à sa mort, en 1999, puis son épouse Simone Dumoulin (Bételgeuse), présidente de l'association depuis 1995, a pris la relève. Après avoir été élu Président d'honneur par acclamations, le père Barbier a souhaité bon vent à la nouvelle équipe.

Le nouveau Conseil d'administration comprend Simone Dumoulin, présidente ; Jean-Marc Tyberg, vice-président ; Mohamed Nagi, secrétaire général ; Yves-Jean Gallas, trésorier ; Armelle Bonis, directrice de la publication ; les rédacteurs de Vigilance Soudan et deux conseillères. C'est un changement de génération.

Armelle Bonis, avec l'appui de Simone Dumoulin, de Mohamed Nagi et de la rédaction, continuera la publication du journal dans une maquette rénovée. Jean-Marc Tyberg est chargé de moderniser le site internet, dans sa présentation et son contenu. Bientôt, il y aura une newsletter informatique supplémentaire, six fois par an. Nous allons aussi nous employer à trouver un cadre susceptible de recevoir la remarquable documentation archivée par Hubert, tout en continuant à l'enrichir.

Écrivez-nous ce que vous pensez du journal ou au sujet des articles que vous avez préférés. Notre équipe pourra ainsi poursuivre, malgré les constatations désabusées et les fortunes militaires changeantes, une analyse originale et possible de la situation.



L'adresse de Vigilance Soudan est désormais la suivante :  
**41, rue Poliveau – 75005 Paris**

Les chèques doivent être adressés directement au trésorier :  
**Yves-Jean Gallas**  
**54, avenue du Général-Leclerc – 92110 Clichy**

## ***Pour financer ces projets, nous faisons appel à votre générosité***

Les recettes de Vigilance Soudan reposent sur les abonnements et les donations – contributions donnant droit à un reçu fiscal.

L'impression et le routage d'un numéro du bulletin reviennent pour l'instant à 2500 euros et cette somme devrait augmenter puisque nous prévoyons d'accroître sa diffusion.

L'abonnement à 6 numéros revient à 20 € pour la version papier, 10 € si vous préférez un envoi par mél.

Merci à vous !

Votre présidente,  
*Simone Dumoulin*

---

## ***Je m'abonne à Vigilance Soudan pour un an***

Prénom : ..... Nom : .....

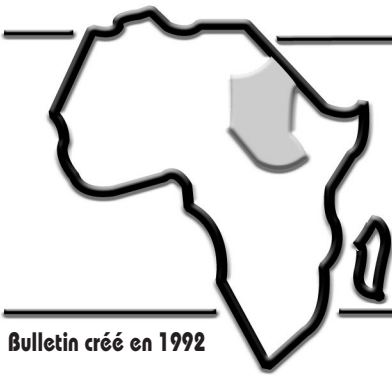
Adresse : .....

Code postal, ville et pays : .....

Téléphone : ..... Mél : .....

- *Je souhaite recevoir la version papier (20 euros)*
  - *Je souhaite recevoir la version informatique (10 euros)*
  - *Je fais un don de .....*
- (barrer la mention inutile)

*Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de Vigilance Soudan et je l'envoie au trésorier*  
**Yves-Jean Gallas : 54, avenue du Général-Leclerc – 92110 Clichy**



# Vigilance Soudan

www.vigilsd.org

Bulletin créé en 1992

Vigilance Soudan - N°154 - mai/juin 2009

## Des hommes d'Église appellent au secours À Washington et à Doha, des pourparlers infructueux

Le Conseil mondial des Églises se déclare extrêmement préoccupé par l'éventualité que l'Union européenne suspende son aide au développement après que le Soudan lui ait signifié son retrait des Accords de Cotonou (voir p. 4).

De passage à Paris, une délégation du Sudan Council of Churches (SCC), qui regroupe catholiques et protestants, a alerté sur le fait que, sans aide internationale, le Comprehensive Peace Agreement (CPA), signé en 2005 entre le Nord et le Sud, ne serait pas appliqué. Il doit se conclure en 2011 par un référendum d'autodétermination qui aura lieu quelques mois seulement après les élections nationales, repoussées de 2008 à 2010. Le Sud refuse les résultats du recensement qui s'est déroulé avant que le tracé de la frontière avec le Nord n'ait fait l'objet d'un accord. Les chiffres ayant été publiés un an après, il soupçonne Khartoum de les avoir truqués et l'accuse de limiter l'information au minimum : les citoyens qui ne se seront pas faits inscrire sur les listes électorales dans les délais prévus ne pourront pas voter. Les opposants ne sont, pour l'instant, pas autorisés à se présenter. Le gouvernement assure que tout est parfait mais il ne faut pas le croire : à Khartoum, le mot d'ordre est : « Couvre tes amis musulmans ».

Il est à craindre que la guerre ne reprenne et ne s'étende à toute cette région d'Afrique, ce que l'Église a toujours redouté. Les tensions viennent de l'absence d'unité nationale, des désaccords sur ce que devrait être le Soudan (État islamique pour les uns, multiconfessionnel pour les autres), ou sur le degré d'autonomie à accorder au Sud. Le CPA prévoyait la réconciliation entre ethnies ennemies. Seule les Églises s'en préoccupent mais les ONG ignorent leur travail et leur connaissance du terrain. Les Sudistes ne parlent pas de paix mais de guerre. Leurs autorités sont massivement corrompues et la commission anti-corruption ne peut rien faire, en dépit des bonnes résolutions. La société civile ne sait pas à combien s'élèvent les revenus pétroliers et leur impact sur la région est dérisoire. Les problèmes de sécurité seraient dus au fait que la Constitution, qui reprend les anciennes lois, stipule que la terre appartient aux communautés. Celles-ci peuvent la donner au gouvernement mais les populations ne semblent pas très motivées : elles acceptent qu'une famille s'installe sur leurs terres mais pas tout un clan. Pendant la guerre, les déplacés ont été accueillis en grand nombre. Certes, chacun se sent propriétaire de la terre commune, mais tout le monde est prêt prêt à aller chez les autres. Les éleveurs mènent leur bétail paître sur des terres cultivées et les récoltes sont dévastées. Le Sud regorge d'armes mais le désarmement est loin d'être achevé. Les chefs tribaux se sont rassemblés pour demander qu'il ait lieu partout le même jour, sinon ceux qui auront conservé leurs armes attaqueront ceux qui n'en auront pas. S'il y a une guerre avec le Nord, que ferons-nous sans armes, disent les gens ? Personne ne fait confiance au gouvernement.

Le 24 juin, les États-Unis ont réuni à Washington des délégués du Mouvement de libération du peuple soudanais (MLPS) et du Congrès national (CN) pour étudier les moyens d'accélérer l'application du CPA. Cette conférence se voulait une illustration du dialogue constructif instauré entre l'administration Obama et le Soudan. Pour Scott Gration, envoyé spécial du Département d'État, cette nouvelle approche devrait « aider à négocier un cessez-le-feu au Darfour et permettre aux déplacés et aux réfugiés de regagner l'endroit de leur choix sans avoir à craindre pour leur vie, leur sécurité ni leur dignité » – une position proche de celle d'Abdel Wahid Al-Nour, chef en exil de l'Armée de libération du Soudan (ALS). Gration espérait que la conférence de Washington amorcerait le règlement des querelles au sujet des élections, du recensement, du partage des richesses, de la région disputée d'Abyei, et de la préparation du référendum. Mais elle a été un échec total. Au même moment en effet, les parlementaires du MLPS et du CN (80% de l'Assemblée à eux deux), qui avaient commencé à débattre des lois sur la Sécurité nationale et sur le référendum de 2011, se séparaient jusqu'en octobre sans être arrivés à un accord. Pour le président du Parlement, membre du CN, il n'est pas question de voter une loi qui faciliterait la sécession. Or, le CPA ne prévoit aucune possibilité de reporter le référendum. Ne pas modifier les lois qui régissent actuellement les agences nationales de sécurité revient donc à interdire toute possibilité d'élections libres. N'est-ce pas la chronique d'une guerre annoncée ?

En France, le ministère des affaires étrangères intervient quand le conflit s'embrase à nouveau entre le Tchad et le Soudan, comme en mai dernier. Pour le reste, la France semble déléguer toute autorité à l'émir du Qatar, alors que les pourparlers de Doha tournent à la mascarade : l'ALS d'Abdel Wahid Al-Nour, principal défenseur des civils Darfouris africains, refuse d'y participer ; le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) de Khalil Ibrahim, financé par le gouvernement tchadien, passe son temps à combattre sur le terrain tout en entrant et en sortant à son gré des discussions ; les autres groupes darfouris représentés sont de minuscules factions, sauf celle de Minni Minawi, proche du gouvernement ; quant à ce dernier, il ne fait bien sûr aucune proposition digne de considération.

Dans la région de la 4<sup>ème</sup> cataracte inondée par le barrage de Mérowé, les quelque 50 000 paysans déplacés d'autorité n'ont jamais reçu l'eau qui leur avait été promise et, pour la troisième année consécutive, les moissons sont une catastrophe. Fin mai, de très nombreux mécontents ont bloqué la route Khartoum-Dongola et la police a tiré sur les manifestants. Depuis, nous n'avons pas de nouvelles.

*Elias et Deimos*

**S O M M A I R E en page 8**

ALS/AWN: Armée de libération du Soudan (Abd el Wahid el Nour) ; ALS/Khamis Abdullah Abakr ;

ALS/MM : Armée de libération du Soudan (Minni Minawi) ;

FRU : Mouvement de la résistance unie (Abu Gharda) ; MJE : Mouvement pour la justice et l'égalité (Khalil Ibrahim) ;

UFR : Union des forces de la résistance (rebelles tchadiens de Timane Erdimi) ;

**Cour pénale internationale (CPI)** – Bahr Idriss Abu Gharda, accusé de crimes de guerre liés à l'attaque d'Hashkanita, où 12 Casques bleus ont trouvé la mort en septembre 2007, se présente volontairement devant la CPI. Sa défense reste muette pendant l'audience mais le chef du FRU affirme son innocence dans la conférence de presse qui suit la comparution, ce que VS avait envisagé. L'audience de confirmation est prévue le 12 octobre (ST, 21/04/09 ; 18/05/09).

Réunis le 9 juin à Addis Abeba, les ministres de la justice des pays africains membres de la CPI ont refusé de quitter cette institution. Avec une quarantaines de personnalités, les prix Nobel de la Paix Wangari Maathai et Desmond Tutu ont interpellé les chefs d'État de l'Union africaine réunis au sommet dans cette même ville, le 25 juin : « profondément préoccupés par la violence, le déplacement et la répression au Soudan », ils les exhortent à soutenir la CPI. Convaincus que « la population du Darfour mérite plus que les chefs de guerre qui se pardonnent entre eux la violence – y compris la violence sexuelle brutale – qu'ils ont perpétrée principalement contre les femmes, les enfants et les autres non combattants », ils s'avouent « profondément découragés par la réponse du gouvernement du Soudan à la décision de la CPI rendue le 4 mars 2009 de lancer un mandat d'arrêt » contre Béchir. (www.operationspaix.net : juin ; afrik-com 25/06/09).

**Doha** – Les deux principaux groupes rebelles, l'ALS d'Abdel Wahid el Nour et le MJE de Khalil Ibrahim, ne croient pas aux promesses de justice faites par Béchir. Rodolphe Adada, chef de la Minuad, et Minni Minawi, président de l'Autorité régionale de transition au Darfour, ayant annoncé le 8 avril qu'ils allaient renforcer leur mécanisme de liaison, le MJE rétorque que 90 % des effectifs de l'ALS/MM ont rejoint ses rangs. Khalil Ibrahim affirme à Djibril Bassolé, médiateur conjoint ONU/UA, qu'il ne reprendra pas les négociations si le GoS ne tient pas les engagements pris en février et ne revient pas sur l'expulsion des ONG. Toutefois, malgré la reprise des combats autour d'Umm Baru, le porte-parole du MJE annonce la libération de 50 prisonniers dans le cadre des pourparlers de Doha. Avec celui de Minni Minawi, quatre autres micro-groupes nés par scission des précédents – Khamis Abdullah Abakr, Bahr Idriss Abu Gharda, Idriss Azrag ainsi que l'ALS/Juba – décident au contraire de faire délégation commune. Revenu discuter avec les médiateurs qataris, le représentant du MJE déclare le 21 juin que « le gouvernement n'est pas sérieux sur la question de la paix ». Il n'a pris aucune décision stratégique et ne veut qu'une seule chose : « un cessez-le-feu pour pouvoir poursuivre ses autres objectifs au Soudan et au Darfour. » (www.operationspaix.net : avril, mai, juin ; AFP 21/06/09).

**Minuad** – La Minuad, déployée à 67 % le 1er avril, a reçu depuis le renfort de 500 Bengalis, d'une cinquantaine de Sierra Leonais, d'une quarantaine de Jordaniens et de 140 Zambiens. Le 30 mai, le Sud-Africain Mbutyana Duma Umisani a remplacé au poste de commandant adjoint le Rwandais Emmanuel Karenzi, inculpé par le juge espagnol Fernando Andreu Merelles pour « crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide » commis entre 1992 et 2002 en République démocratique du Congo.

Le 19 avril, un incendie a ravagé le quartier général de la Minuad à El-Fasher : les dégâts matériels sont évalués à 5 millions de dollars. Le 7 mai, des bandits ont tué un Casque bleu et volé son véhicule près de

Nyala (Sud-Darfour) ; le 12, trois policiers soudanais tombaient au même endroit et un quatrième était blessé. Le 9 juin, Henry Aniyodo, représentant spécial adjoint de la Minuad, s'est rendu au village de Donki Dreisa où 1500 déplacés sont récemment revenus.

Selon les déclarations du général Rodolphe Adada devant le Conseil de sécurité, le conflit est entré dans une phase de « basse intensité » mais il est du type « tous contre tous », et le processus politique est complètement gelé (www.operationspaix.net : avril, mai, juin ; ST, 17/05/09).

**Soudan/Tchad/MJE** – Entre le Soudan et le Tchad, la guerre n'en finit jamais. Khartoum soutient Timane Erdimi et la nouvelle alliance de l'UFR qu'il a constituée contre son cousin Idriss Déby ; Ndjamena aide le MJE de Khalil Ibrahim à devenir le premier mouvement armé du Darfour. Le bilan de chaque gouvernement est calamiteux. Pourquoi l'accord qu'ils ont signé à Doha le 4 mai a-t-il volé en éclats deux jours plus tard ? Parce que, pour modifier à son avantage le rapport des forces sur le terrain, chacun devait attaquer avant la saison des pluies. L'armée tchadienne a stoppé les colonnes blindées de l'UFR au moment où le MJE affrontait les FAS et l'ALS/MM autour d'Umm Baru, à une centaine de kilomètres de la frontière. Idriss Déby a menacé de rompre les relations diplomatiques et de coopérer avec la CPI sur les accusations de crimes de guerre au Darfour ; le ministre soudanais de la Défense a accusé le MJE de planifier une attaque contre El Fasher avec l'appui du Tchad.

Le 18 mai, son homologue tchadien justifiait les raids aériens et terrestres contre « les nids de rebelles » par un « droit de poursuite » dans le territoire soudanais : ils ont permis de détruire sept points de recrutement et de faire une centaine de prisonniers. Le gouverneur du Nord-Darfour accusait le MJE d'avoir pris Kornoï avec l'appui de l'armée tchadienne ; pour soulager ses positions autour d'Umm Baru, le même MJE attaquait une base des FAS et prenait en partie le contrôle de la ville avant de s'en retirer, faisant 20 morts parmi les soldats et 43 parmi les rebelles. Le 3 juin, les FAS bombardaient la localité voisine de Furawija, en visant spécifiquement les puits, ainsi que Bahai et Karyare au Tchad. Après avoir reçu Béchir à Tripoli pour la conférence au sommet de la Communauté des États sahélo-sahariens, Mouammar Kaddafi lançait un appel à la réconciliation entre les deux pays et Rodolphe Adada essayait, en juin, de convaincre Khalil Ibrahim qu'aucune solution militaire n'était envisageable.

Le MJE revendique maintenant tout l'ouest du Soudan jusqu'au Nil, Omdurman incluse. Il envisage la création « d'États-Unis » qui incluraient le Nil Bleu au sud et s'étendrait jusqu'à la Nubie au nord. Ses responsables font état de la défection par centaines de combattants de l'ALS/AWN et prédisent le regroupement prochain de tous les rebelles sous son égide – mais Abdel Wahid el Nour les accuse de faire régner la terreur dans les camps de déplacés et d'enrôler de force les jeunes garçons. Les NU, en tout cas, imputent au MJE des « actions militaires qui mettent directement en danger la vie des civils et sapent sérieusement les efforts pour parvenir à une solution pacifique » (http://english.aljazeera.net 04/09 ; www.operationspaix.net : avril, mai, juin ; Africa Report n° 149, 15/04/09 ; Le Monde, 10 et 11/05/09 ; www.parmismatch.com : 15/05/09 ; Jeune Afrique, 10-16/05/09 ; Africa Confidential 18/05/09 ; ST, 6, 17, 18, 19, 20/05/09).

**Aide humanitaire** – Le 21 avril, Ban Ki Moon s'inquiète du sort des déplacés qui affluent autour d'El Fasher dans le camp de Zam Zam, au Nord-Darfour : depuis février, près de 36 000 personnes dont 7000 enfants, en majorité Zaghawa, ont fui Muhajeriya et les villages alentour, au Sud-Darfour. Les ressources en eau, les abris et les équipements sanitaires de base (latrines communes) sont notoirement insuffisants (ST, 22/04/09).

Le 24 avril, l'ambassadeur du Soudan aux NU affirme que les 16 ONG expulsées en mars n'assuraient que 4,7 % de l'aide humanitaire. En réalité, elles en délivraient près de la moitié aux quelque 4,7 millions de personnes qui en ont besoin, selon les estimations les plus crédibles. Le conseiller présidentiel Nafie Ali Nafie, reçu à Paris par une délégation franco-britannique pour « normaliser les relations avec l'Occident », déclare qu'elles « œuvraient contre les intérêts du pays ». Le 30 avril, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des NU indique que 10 des 13 centres thérapeutiques d'alimentation sont opérationnels mais doivent d'urgence reconstituer leurs stocks. Au terme d'une visite de cinq jours, John Holmes, secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires des NU, reconnaît que la plupart des services ont repris sous une forme réduite ; il précise que les ONG encore présentes au Darfour et au Sud n'ont pu se préparer comme elles l'auraient souhaité avant la saison des pluies, et obtient qu'elles puissent étendre leurs opérations grâce à « un mécanisme de surveillance efficace aux niveaux provincial, national et international » et « un système renforcé de distribution », acceptés par le gouvernement. Le 14 juin, celui-ci dit avoir enregistré des ONG affiliées mais distinctes de celles expulsées en mars, comme Mercy Corps Écosse, Care International Foundation et Save The Children Suède. (Xinhuanet 16/04/09 ; ST, 21 et 22/04/09 ; AFP 23/04/09).

Le HCR lance un programme d'identification auprès des quelque 100 000 adultes Darfouris réfugiés au Tchad pour leur fournir un « passeport de réfugié » qui leur donnera accès à plusieurs services et leur permettra de circuler librement.

**Aide alimentaire** – En 2008, le Programme alimentaire mondial a secouru 3,7 millions de personnes au Darfour, sur une population estimée à 6 millions. Les trois principaux groupes concernés sont les déplacés vivant dans les camps (2 millions en 2006) ou accueillis par d'autres communautés et les populations rurales non déplacées.

La délivrance de l'aide est tributaire de trois structures parallèles – l'administration locale, l'administration tribale et les organisations humanitaires – qui ont des liens entre elles et avec les comités d'aide alimentaire (CAA) chargés de la distribution. Dans les principaux camps, l'enregistrement des bénéficiaires et l'attribution de cartes d'approvisionnement sont contrôlés par les sheikh. Mais alors qu'au village, le sheikh appartenait au monde des gouvernants, dans les camps il n'est plus qu'un organisateur et voit son autorité concurrencée par d'autres leaders plus jeunes, mieux éduqués et plus politisés. Dans le Darfour-Ouest par exemple, le leadership de Zalingei, Mornei ou Geneina est tenu par les familles des chefs rebelles. En revanche, dans les camps plus petits, ou quand les déplacés vivent dans des villes ou de gros bourgs, le leadership traditionnel subsiste et entretient des liens forts avec l'administration civile : ainsi, à Ardamatta et Kerenik, toujours dans le Darfour-Ouest, des individus proches du gouvernement dirigent le camp et le CAA.

L'aide alimentaire est inséparable de la sécurité et de la protection, et elle se doit d'être impartiale. C'est particulièrement important au Darfour, où favoriser un groupe contre un autre ne ferait qu'exacerber le conflit. Mais cela peut conduire à distribuer de la nourriture aux

agresseurs potentiels – nomades et rebelles – pour prévenir les attaques contre les convois. Depuis 2004, les éleveurs arabes pétitionnent régulièrement pour être inclus dans la distribution, et ils ont vraiment besoin de nourriture pour leurs écoles ou d'eau pour leur bétail. Les alentours d'Um Kumya, au Sud-Darfour, sont contrôlés par un des rebelles qui ont exigé d'être inscrits sur les listes pour laisser passer les camions.

Détenir une carte d'alimentation ouvre droit à tous les autres programmes humanitaires. Or, la délivrance de l'aide alimentaire repose en premier lieu sur l'enregistrement fait en 2005, en second lieu sur le statut (déplacé, résident, réfugié, retourné, nomade), pas sur le besoin. Il est très difficile de modifier cet état de fait, le « droit à la nourriture » des déplacés étant devenu un signe de leur identité, indissociable de leur revendication d'une protection plus générale. Pourtant, il existe des différences significatives dans le degré de malnutrition et de sécurité alimentaire entre les trois États du Darfour, comme il en existe entre les camps installés près des villes et les camps situés dans un environnement rural. (Helen Young, Daniel Maxwell, Targeting in Complex Emergencies : Darfur Case Study, Feinstein International Center, 04/09).

**Appartenons-nous au Soudan ?** Cette question, un villageois d'Ain Siro (Nord-Darfour) membre de l'ALS/AWN l'a posée au panel constitué par l'UA – il comprend les anciens présidents de l'Afrique du Sud, du Burundi et du Nigeria ainsi que deux éminents juristes zambien et nigérian. La question se rapportait aux élections : bien des Darfouris déplacés, réfugiés ou vivant dans des zones tenues par les rebelles n'ont pas été recensés et ils n'ont aucune chance de voir reconnus leurs droits civiques ni leur qualité d'électeurs. Mais le statut du Darfour au sein du Soudan ne se pose pas seulement en termes de représentation politique, il touche aux services essentiels et à la répartition des richesses sur une base équitable. Les villageois veulent que la communauté internationale leur rende justice pleine et entière. Ils se montrent critiques envers l'UA et ses contorsions sur la CPI ; ils demandent aussi que leurs droits élémentaires soient reconnus. Les leaders d'Ain Siro disent savoir comment se réconcilier avec leurs ennemis et n'avoient pas besoin de conseils. Ils en donnent pour exemple la manière heureuse dont a pris fin le conflit qui les opposait à leurs voisins arabes : « nous ne sommes pas hostiles aux Arabes. Nous avons cherché à comprendre nos voisins arabes. Nous voulions démentir la propagande du gouvernement qui réduit la guerre du Darfour à un conflit entre tribus. Les Arabes ont été nos ennemis dans un passé récent, quand le gouvernement les a armés contre nous. Nous avons été victimes d'incendies, de meurtres, de viols. Mais qui les poussait à cela, sinon le gouvernement ? » Ils avaient besoin de pâtures et d'eau pour leur bétail, les deux communautés se sont entendues pour partager les ressources et ont laissé le passé derrière elles. Le directeur du Darfour-Darfour Dialogue assure que les chefs du village sont arrivés à souder ensemble les hommes et les femmes, les jeunes et les anciens. Mais tous ont des besoins et leur satisfaction ne peut attendre la paix. Ain Siro a été presque entièrement détruit en 2004. Aujourd'hui, le village est en grande partie reconstruit et des services modestes sont assurés sur une base volontaire. L'école et la clinique devraient être soutenues, l'alimentation en eau, l'agriculture et les soins vétérinaires devraient être renforcés. La seule manière, pour le gouvernement, de prouver qu'il recherche sérieusement la paix serait qu'il s'engage dans la reconstruction et le développement à long terme du Darfour tout entier (d'après Alex De Waal, [www.ssrc.org/blogs/darfur/2009/06/16](http://www.ssrc.org/blogs/darfur/2009/06/16)).

# DROITS DE L'HOMME... DROITS DE L'HOMME... DROITS DE L'HOMME...

**Expulsion d'un journaliste** – Le Tunisien Zouhir Latif, réfugié politique en Grande-Bretagne, vivait depuis deux ans à Khartoum et couvrait le conflit du Darfour. Arrêté pour « avoir dépassé son mandat », il a été expulsé au bout de 48 heures.

Zouhir Latif s'était rendu au Soudan pour pallier à l'absence presque totale de couverture du conflit par les médias et ONG arabes. Bien qu'il ait été soumis comme tout le monde aux tracasseries administratives pour obtenir la permission de se rendre au Darfour, les autorités ont d'abord vu d'un bon œil la présence d'un « journaliste arabe » qu'elles considéraient comme un « cousin ». Contrairement à ses collègues occidentaux qui se rendent au Darfour à partir du Tchad, il y est allé depuis Khartoum et est entré en contact avec presque tous les rebelles, tant soudanais que tchadiens. Il a pu montrer qu'une bonne partie de ces derniers vivant sur le territoire soudanais est appuyée par Khartoum et que tous les Soudanais arabes ne soutiennent pas le régime de Béchir. Il est resté trois semaines dans la ville de Mouhadjirya lors des combats entre l'armée soudanaise et le MJE, a filmé plusieurs massacres et révélé que l'aviation militaire soudanaise ne ciblait pas seulement les rebelles mais aussi les civils. Au fil de ses articles, il a commencé à gêner le GoS qui, sous un faux prétexte, l'a arrêté puis expulsé (Tribune des droits humains, mars 2009).

**Harcèlement des étudiants** – Le Front du peuple uni et le Conseil central des étudiants ont émis un communiqué suite à l'inculpation du président Béchir par la CPI. Après avoir rappelé la triste histoire du Soudan depuis son indépendance en 1956 et dénoncé la politique de la dictature militaire au pouvoir depuis 1989, qui rêve « de faire du Soudan le plus grand bastion fondamentaliste islamiste d'Afrique et du monde arabe », ces mouvements déclarent que « depuis l'émission du mandat d'arrêt contre Béchir, son parti, le Congrès national, est politiquement déboussolé, il s'est installé dans les universités avec des dispositifs de sécurité et des milices lourdement armées dans le but complètement inutile de faire taire la voix des étudiants qui appellent de plus en plus fort Béchir à se rendre à la Cour pénale internationale et à répondre aux accusations dont il est l'objet. » Le CN attaque les étudiants dans toutes les universités, certains sont battus et arrêtés de manière arbitraire (ST, mars 2009).

Émeutes à Khartoum après la pendaison de neuf Darfouris – Cinq experts auprès des Nations Unies ont fermement condamné leur exécution. Membres de la tribu des Four, les condamnés portaient des signes visibles de torture lors de leur passage devant le tribunal qui les a reconnus coupables, en novembre 2007, de l'assassinat de Mohamed Taha Mohamed Ahmed, le rédacteur en chef du journal Al Wifaq décapité un an plus tôt. Il avait publié des reportages minimisant les viols au Darfour et dépeignant les femmes darfouris sous un jour peu flatteur, mais il avait aussi irrité les islamistes par ses écrits sur le prophète Mahomet et ses critiques contre le parti du Congrès national.

Près de 5000 personnes ont défilé lors des obsèques des condamnés. Certaines scandaient des slogans en faveur des rebelles de l'ALS/AWN. Malgré une importante présence policière, trois magasins et une dizaine de véhicules ont été incendiés et d'autres ont été endommagés (AFP, 12/04/09 ; Reuters, 14/04/09 ; NU-New York, 17/04/09).

**Condamnations à mort** – Début juin, un tribunal d'exception a condamné 12 rebelles du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) à la peine capitale, portant à 103 le nombre des condamnés à mort pour l'attaque de la capitale en mai 2008. Parmi ces hommes faits prisonniers lors de la bataille d'Omdurman, 50 ont été jugés en juillet et

août 2008, 32 en avril 2009 et 9 en mai. Selon le porte-parole du MJE, ils sont détenus dans des prisons secrètes de la Sécurité nationale où ils subissent un traitement épouvantable. « Jusqu'à 8 détenus sont enfermés dans des cellules de 2 m sur 1,5 m, prévues pour un seul homme ; elles sont mal aérées et un seul détenu à la fois peut dormir. La nourriture est infecte et l'eau à boire sale. Il en résulte de graves problèmes de santé, comme par exemple des infections rénales. » Dans une lettre publiée le 4 juin, le MJE précise que « des prisonniers ont été torturés par des chocs électriques, des coups de fouet et des barres de fer, des morsures de chiens et d'autres formes de mauvais traitements. » Des avocats soudanais et des militants des Droits de l'Homme affirment que les procès se sont déroulés de façon inique, les accusés n'ayant pas vu d'avocat avant de comparaître et ayant été forcés d'avouer sous la torture.

Cette forme d'aveu est admise au Soudan par l'article 106 de la loi sur les preuves, qui indique que « une preuve n'est pas refusée seulement pour avoir été obtenue par des moyens douteux, si le tribunal considère que ces moyens sont indépendants et recevables ». Amnesty International rappelle que les tribunaux spéciaux qui ont jugé ces hommes avaient été supprimés par une loi de 2001 et qu'ils contreviennent donc aux dispositions de la Constitution provisoire de 2005. Pendant la période qui a suivi l'attaque de mai 2008, des compte-rendus ont fait état d'arrestations arbitraires, d'exécutions extrajudiciaires, d'exécutions sommaires, de procédures judiciaires discutables, de violences racistes et de restrictions de la liberté de la presse, tout ceci imputable à la Sécurité Nationale (ST, avril 2009, minuat, 20/05/09, 04/06/09).

**Viols** – Les réfugiées darfouris au Tchad vivent sous la menace permanente de viol, selon une enquête menée en 2008 auprès de 88 femmes dans le camp de Farchana. Situé à 55 km de la frontière, ce dernier abrite 20 000 déplacés sous la garde de 2000 soldats tchadiens.

Parmi les femmes rencontrées, 29 ont subi un viol – 17 au Darfour, 15 au Tchad – trois ont été violées deux fois et cinq ont assisté à des viols collectifs. Les auteurs de ces forfaits sont rarement poursuivis ni dénoncés, les victimes craignant d'être exclues par leur communauté et pourchassées par le gouvernement.

Entre octobre 2004 et février 2005, Médecins sans Frontières a traité 500 victimes de viols au sud et à l'ouest du Darfour et, en 2007, le Haut commissariat aux réfugiés a recueilli 52 témoignages dans 12 camps au Tchad – chiffre qu'il estimait manifestement sous-évalué. Le Dr. Lin Piwowarczyk déclare : « Toutes celles que nous avons interviewé sont dans un état profond de grande souffrance. À cause des souvenirs de ce qui leur est arrivé au Darfour, et pendant leur fuite du Darfour. À cause des problèmes continuels dans les camps où elles vivent, comme les tentatives d'intimidation, les violences sexuelles lorsqu'elles sortent du camp pour aller ramasser du bois destiné à la cuisson des aliments, les agressions physiques, l'insécurité alimentaire, les soucis liés aux enfants et l'impossibilité de les inscrire à l'école. » (ST, mai 2009 ; Presse canadienne, 31/05/09).

**Rapporteur spécial des Droits de l'homme** – Créé en 2005, le mandat du rapporteur spécial des NU sur les droits de l'homme au Soudan n'avait été reconduit que pour six mois en janvier, sous la pression de Khartoum. Le Conseil des droits de l'homme a nommé un expert indépendant à une très courte majorité – 20 pour, 18 contre et 9 abstentions. Les pays africains se sont divisés, les pays musulmans votant contre, les autres se réfugiant dans l'abstention (AFP, 18/06/09).

Rigel

*Nous autorisons la reproduction des articles de ce bulletin à condition d'en citer la source et de ne pas en modifier le contenu.*

BULLETIN EDITE PAR LE COMITE DE VIGILANCE POUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTES AU SOUDAN

41, rue Poliveau – 75005 Paris – tél : 01 43 31 40 67 – Mél : vigilsd@wanadoo.fr

Dépôt légal : juillet 2009 – ISSN 1286-6121 – Directrice de la publication : Armelle BONIS

# PÉTROLE, ARMES, ÉCONOMIE

**Pétrole** – Les revenus pétroliers ont été très bas en février-mars, atteignant respectivement 47,5 et 90 millions de dollars contre 608 millions en octobre 2008. En avril, le prix du baril soudanais s'est légèrement redressé dans les appels d'offres. Les revenus pétroliers du gouvernement se sont accrus de 75 % en avril et ont atteint 159 millions de dollars. Cette hausse continue devrait se poursuivre en juillet (ST, 02/04/09, 05/05/09, 06/05/09, 21/05/09, 27/05/09, 07/06/09). La société indienne OVL (ONGC Videsh Ltd) quitte le bloc 5B au Sud-Soudan. Selon The Times of India, cela est dû à l'attribution par le gouvernement du Sud-Soudan (GoSS) à la société moldave ASCOM d'un droit de prospecter sur les espaces attribués par le gouvernement fédéral à Greater Nile Project, dans lequel OVL avait 25 % des parts. Cette décision du GoSS a été faite en violation d'une résolution de la National Petroleum Commission. Selon un autre journal indien, ce retrait serait dû à ce que le rendement espéré serait trop maigre (ST, 27/04/09).

**Abyei** – Selon Scott Gration, les délégués du MLPS et du CN à la conférence de Washington ont accepté de s'en remettre à la décision que rendra en juillet la cour d'arbitrage de La Haye, sur cette région riche en pétrole que se disputent les deux parties (b-b-a-afrique, 24/06/09)..

**Sanctions, armes** – Le Soudan va perdre l'accès aux fonds européens (300 millions d'euros) liés à l'accord de Cotonou, signé en 2000 entre l'Union européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, s'il refuse de ratifier la nouvelle version. Celle-ci prévoit d'en renforcer la dimension politique en y incluant des dispositions sur le statut de Rome de la CPI (ST, 24/04/09).

Le Soudan a bloqué le service informatique Windows Live Messenger de la société Microsoft, pour riposter contre les sanctions américaines. Ce service permet l'envoi de messages instantanés par ordinateur ou téléphone mobile. Il est très utilisé entre membres d'une même famille dispersés entre différents pays (ST, 25/05/09).

La banque britannique Lloyds TSB a payé une amende de 350 millions de dollars au Trésor américain pour avoir fait des transferts depuis le Soudan et l'Iran vers le Royaume-Uni et Dubaï jusqu'au début de l'année 2007 (ST, 25/05/09).

**Économie** – La crise mondiale affecte le Soudan, où la croissance annuelle va tomber de 8 % à 5 %, selon le gouverneur de la Banque centrale. Vue d'Europe, cette baisse ne semble pas dramatique, mais il faudrait voir les choses de plus près (ST, 24/04/09).

Les investissements étrangers dans de très grandes exploitations agricoles se multiplient en Afrique, et en particulier au Soudan. Le ministre jordanien de l'agriculture s'est rendu à Khartoum pour relancer l'accord de 1998 entre les deux pays sur les investissements dans l'agriculture soudanaise (ST, 10/04/09).

Le Fonds koweïti pour le développement économique arabe prête 52 millions de dollars au Soudan pour surélever de 10 mètres le barrage de Roseires, ce qui triplera sa capacité de réserve d'eau (ST, 03/05/09).

En quittant prématurément la réunion du Conseil des ministres du Nil pour la coopération (Com Nil) à Kinshasa, le Soudan a laissé l'Égypte en position de faiblesse face aux sept autres États qui souhaitent trouver une alternative à la gestion historique du fleuve, qui donne tous les droits à ces deux pays d'aval. Les ministres égyptien et soudanais chargés du dossier viennent de signifier par lettre à leurs collègues que les anciens accords étaient irrévocables, même s'ils remontent à l'ère coloniale. Il semble toutefois que l'Égypte et le Soudan n'aient pas exactement les mêmes points de vue, le second s'opposant à la proposition faite par la première d'établir une commission permanente chargée de formuler un texte acceptable sur la sécurité

de l'approvisionnement en eau (VS, numéros précédents ; Daily Nation, 24/05/09, The East African, 01/06/09 et 22/06/09).

Le gouvernement abolit le monopole de la Gum Arabic Gum Company sur la production, le commerce et l'exportation de gomme arabique, pour accroître le prix et les ventes. Rappelons que ce produit qui entre dans la fabrication du Coca-Cola n'est pas soumis aux sanctions américaines contre le Soudan (ST, 05/06/09).

Des amis politiques du pouvoir ont acquis à faible prix des équipements industriels et ferroviaires du Gezira Scheme, la plus grande exploitation agricole d'Afrique, dans une ambiance de répression et de terreur à Medani, siège du Scheme (ST, 07/06/09).

L'usine d'éthanol inaugurée dans le Gezira Scheme à Kenana, à 250 kilomètres de Khartoum, a été construite par une société brésilienne – le Brésil est le premier exportateur mondial d'éthanol. Elle produira dans un premier temps 65 000 mètres cubes, puis 200 000 dans deux ans. Le Soudan deviendra ainsi un des plus importants producteurs africains d'éthanol. Fabriqué à partir de sucre, ce carburant mélangé à l'essence permet de réduire la consommation en pétrole des automobiles (ST, 08/06/09, AFP 10/06/09).

**Sud-Soudan** – La Banque sud-soudanaise Nile Commercial Bank, à court de liquidités, a été temporairement fermée : ses clients ne peuvent plus faire de retraits sans un délai d'au moins un mois. Une des raisons de cette défaillance tient aux emprunts importants des officiels du Sud-Soudan qui ne remboursent pas dans les délais prévus, ce qui reflète à la fois une certaine désorganisation au Sud et la crise des revenus du gouvernement, devenu « pétro-dépendant », due à la baisse du prix du pétrole. Le président de la Banque du Sud-Soudan a donné trois semaines aux emprunteurs en défaut pour rembourser, sous menace de publier leurs noms quel que soit leur statut social, politique ou juridique. Le ministre des finances a donné l'ordre de ne pas verser les salaires aux députés de l'Assemblée législative tant qu'ils n'auront pas remboursé la filiale de cette banque à l'Assemblée (ST, 23/04/09 et 20/05/09).

Le GoSS a racheté l'Ivory Bank dont le siège est transféré à de Khartoum à Juba. On espère que cela permettra de développer les services bancaires au Sud, dans le contexte de quasi-faillite de la Nile Commercial Bank (ST, 27 04).

Au Sud-Soudan, la société américaine Jarch Management Group, qui détient 70 % des parts de la société soudanaise LEAC for Agriculture and Investment et est titulaire d'un bail de 400 000 hectares, négocie un autre bail à long terme pour 400 000 hectares supplémentaires (ST, 15/04/09).

La société anglaise SAB Miller – second producteur mondial de bière – a investi 37 millions de dollars dans l'ouverture d'une brasserie à Juba, pour produire 180 000 hectolitres de bière et 60 000 hectolitres de sodas. La marque White Bull (taureau blanc) donne aux consommateurs le message implicite qu'en buvant cette bière, ils auront la force du taureau ! Le Sud-Soudan va se trouver dans la même situation que plupart des pays sub-sahariens, avec une industrie de la bière qui est une des rares qui fonctionne bien (ST, 02/05/09).

Le GoSS emprunte 452 millions de dollars à la Kenya Commercial Bank pour construire 1750 logements pour ses fonctionnaires dans l'Equatoria central, sur des terrains fournis par l'État. La première phase porte sur 150 logements et coûtera 40 millions de dollars, soit un prix moyen de 260 000 dollar par logement, égal à ceux de Paris, Londres ou New-York. Y a-t-il une erreur ? Sinon, qui profite de ces prix plus qu'excessifs ? (ST, 03/06/09).

La société de transports américaine Magnum Business Management, société américaine de transports, annonce son ouverture début juillet avec 60 à 75 bus et 200 taxis. L'objectif est d'étendre ses services à tout le Sud Soudan et d'employer 20 000 personnes en 2011 (ST, 10/06/09).

Nekkar, docteur en Économie

## Sud-Soudan, Monts Nouba

**Insécurité** – Plusieurs foyers de tension se sont déclarés récemment, faisant des centaines de victimes. Le 18 avril, les Murle du comté de Pibor ont attaqué des villages du Payam de Nyandit dans le comté d'Akobo : il y a eu au moins 253 morts dont de nombreuses femmes, enfants et vieillards, et 33 enfants enlevés. Le résultat est catastrophique avec 25 000 déplacés complètement démunis, leurs ressources détruites, des familles anéanties et de nombreux orphelins. L'Armée de libération du peuple soudanais (ALPS) n'est pas intervenue et les 35 policiers sont impuissants. On suppose que les avions qui ont survolé à basse altitude le comté de Pibor pendant la nuit ont livré des armes et du matériel de combat (Lou Press Release, Juba, 29/04/09).

Après des discussions avec de hauts responsables gouvernementaux, un convoi de 31 barges transportant 700 tonnes de denrées sur le fleuve Sobat pour le compte du Programme alimentaire mondial (PAM) a quitté Nassir (État du Haut-Nil) le vendredi 12 juin. Il était escorté par des soldats de l'ALPS. Une vingtaine de kilomètres plus loin, il a été attaqué par des membres de la tribu Jikany Nuer. Il y a eu des dizaines de morts et plusieurs blessés sont arrivés à l'hôpital. Seize bateaux en partie pillés sont retournés à Nassir, personne ne sait dans quel état sont les autres. L'aide était destinée au village d'Akobo, proche de l'Éthiopie dans l'État de Jonglei, où 18 000 personnes fuyant les violences tribales ont trouvé refuge depuis janvier. Le Sobat, affluent du Nil blanc, est la seule voie d'accès à Akobo pendant la saison des pluies. Or, les récentes violences ethniques ont compliqué la circulation sur ce fleuve qui traverse des zones sous influence des Jikany Nuer et des Lou Nuer. Ces violences surviennent après que, en mai, des combats entre des clans Lou Nuer et Jikany Nuer aient fait au moins 66 morts, selon les autorités locales. Dix tonnes d'aide humanitaire ont été acheminées par air à Akobo (AFP, 14/05/09).

De violents combats ont éclaté entre Mundari et Bari au nord de Juba à propos de vols de bétail. Ils se sont déroulés à l'artillerie lourde et ont fait de nombreux morts (ST, 27/05/09).

Outre les atrocités commises par l'Armée de résistance du Seigneur (ARS), l'Equatoria occidental subit une insécurité croissante : les Ambororo, nomades arabes venus du Tchad dont les troupeaux détruisent les récoltes, n'hésitent pas à tirer sur les fermiers qui se plaignent des dégradations.

Le Révérend Daniel Deng Bul Yak, archevêque de l'Église épiscopale du Soudan, dénonce la multiplication des conflits et s'inquiète pour l'avenir du CPA. La « prolifération des armes modernes a transformé les conflits tribaux traditionnels pour des questions de pâturages en véritables bains de sang qui ruinent aujourd'hui l'unité du Sud et le CPA. On fait état de rumeurs concernant des camions chargés d'armes qui quittent Juba pour alimenter le conflit dans l'Equatoria central. Ces querelles ancestrales sont attisées délibérément au détriment de la paix et de l'unité du peuple. L'origine des tensions reste confuse mais l'Église reçoit des informations selon lesquelles l'incitation à la violence, au réarmement et à la contrebande des armes est instrumentalisée par les ennemis du CPA. » (Episcopal Church of Sudan, 04/05/09)

Riek Machar a annoncé le déploiement de troupes dans les zones de conflits des États de l'Equatoria central, de Jonglei et du Nil supérieur. Le gouvernement de l'Equatoria central a promis de poursuivre tous ceux qui participaient aux conflits entre ethnies Bari et Mundari. Un responsable du Congrès populaire (CP) a démenti l'implication de Khartoum. Une conférence pour la réconciliation entre Lou Nuer et Murlé a permis de rétablir une situation normale dans les comtés d'Akobo et de Pibor (État de Jonglei), après que 3000 personnes aient été déplacées (Miraya FM, 13/05/09).

Près de la ville de Meiram au Sud-Kordofan, 3000 cavaliers et combattants transportés par 35 ont fait une centaine de morts en attaquant les forces de sécurité envoyées pour empêcher de nouveaux conflits entre Misseriya et Rizeigat. Des civils et des policiers ont été tués. L'insécurité prédomine dans cette région frontalière du Darfour ravagé par la guerre et du Sud-Soudan où les tensions sont vives, quatre ans après la fin de la guerre. Depuis des années, les deux ethnies se battent pour l'accès à l'eau et aux pâturages, et le conflit est sans cesse alimenté par des livraisons d'armes. Les multiples tentatives de réconciliation sont restées vaines et la nomination récente d'Ali Haroun – homme de confiance de Béchir recherché par la CPI – au poste de gouverneur de l'État ne va sûrement rien arranger (www.rfi.fr 08/05/09 ;Thompson Reuters, 27/05/09).

Le rapporteur spécial de l'ONU sur les Droits de l'homme au Soudan, Sima Samar, s'est inquiétée de la multiplication des foyers de violence inter-ethnique dans le Sud. Elle regrette que le système judiciaire soit peu performant par manque de policiers, juges et avocats qualifiés (ST, 06/06/09).

**Recensement** – Les résultats tant attendus du 5ème recensement national – le premier soi-disant complet pour le Sud depuis 1956 – ont été publiés le 21 mai. Le MLPS avait annoncé au préalable qu'il rejeterait ces chiffres en raison des difficultés rencontrées par les enquêteurs : du 22 avril au 6 mai 2008, ils ont dû affronter de nombreux obstacles dans le Sud, au Sud-Kordofan et au Darfour, où les forces rebelles ont demandé son report jusqu'à la fin du conflit. Dans le Sud, ils n'ont pu accéder à de nombreuses régions du fait de leur éloignement, des intempéries et d'un réseau routier défectueux.

La population nationale est estimée à 39 154 490 personnes dont 8 260 490 au Sud, soit 21 % de l'effectif total. 5 074 321 personnes vivent dans l'État de Khartoum, suivi du Sud-Darfour avec 4 039 594 habitants. L'État d'Al Jazeera arrive en troisième position avec 3 575 280 âmes, puis le Nord-Kordofan avec 2 920 992 habitants. 520 000 Sudistes vivaient dans le Nord.

Dans le Sud, l'État de Jonglei arrive en tête avec 1 358 602 habitants ; l'Equatoria Central en compte 1 103 592, l'État de Warrap 972 928, le Nil Supérieur 964 353, l'Equatoria Oriental 906 126, le Bahr El-Ghazal 720 898, l'État des Lacs 675 730, l'Equatoria Occidental 619 029, l'État de l'Unité 588 801 et le Bahr El Ghazal occidental 333 431.

Salva Kiir ne veut pas tenir compte de ces chiffres pour le partage des richesses et du pouvoir défini par le CPA. Il estime que le Sud représente un tiers de la population nationale. L'année qui s'est écoulée entre le recensement et la publication officielle des résultats amène les Sudistes à penser qu'ils ont été grugés par un gouvernement peu fiable (ST, 22/05/09).

**Scission au sein du Mouvement de libération du peuple soudanais (MLPS)** – La réunion de 64 responsables politiques sudistes à Kenana du 1er au 3 avril a permis de mesurer l'ampleur des divisions au sein du MLPS, vivement critiqué pour sa gestion calamiteuse. On y a souligné ses positions ambiguës sur le mandat d'arrêt de la CPI contre Béchir, la question du pouvoir exercé par le Sud au niveau national et le délicat problème du référendum de 2011 sur l'indépendance. Tous ces points ont révélé de profondes divisions au sein des cercles politiques sudistes. Dans leur déclaration finale, les participants parlent d'une « situation qui se dégrade constamment aux niveaux administratif, sécuritaire et politique depuis que le Sud a acquis son autonomie le 9 janvier 2005 ». Le MLPS s'est vu reprocher de ne pas tenir compte des avis externes au mouvement, même si sa légi-

## Sud-Soudan, Monts Nouba

timité à conduire les affaires au cours de cette période transitoire après avoir mené la lutte depuis l'indépendance a été reconnue. Sa brutalité est critiquée : la population, qui refuse de se soumettre aux diktats d'un gouvernement fondé sur la peur, attend des autorités qu'elles lui offrent la sécurité, un état de droit et des services fiables (ST, 6/4/09).

Lam Akol, l'ancien ministre sudiste des affaires étrangères dans le gouvernement d'unité nationale, vient de fonder son parti d'opposition, le MLPS-Changement démocratique (MLPS-DC). Écarté de son poste par Béchir en 2007 à la demande de Salva Kiir mais connu pour son opportunisme, Lam Akol attendait de prendre sa revanche. Il se présente comme un recours face à un parti « en faillite qui sombre dans l'abîme ». Cette scission, annoncée depuis longtemps, est la première depuis 2005. Elle révèle au grand jour les dissensions jusqu'ici contenues qui agitent le MLPS sur de nombreux points – la sécurité, le récent remaniement au sein du GoSS, la direction de l'ALPS, les divergences sur les résultats du recensement –, ce qui signifie que la situation est grave et peut nuire au CPA déjà affaibli. Khartoum n'est sans doute pas étranger à la création de ce nouveau parti, même s'il n'y a pas directement contribué. Sa stratégie a toujours été de « diviser pour régner ». Sima Samar, rapporteur spécial de l'ONU, et Derek Plumbly, responsable de la commission sur la progression et l'évaluation du CPA, ont clairement reconnu que « rien n'était plus comme avant ».

**Protection de l'enfance** – Le vote de la loi sur la protection de l'enfance reconnaît aux enfants le droit à l'éducation, à la santé, à l'information et à la protection contre les abus, le manque de soins et l'exploitation. Une commission spéciale sera chargée d'enquêter sur les violations de ces droits que le gouvernement s'engage à reconnaître, respecter et protéger. Les parents doivent déclarer les naissances, protéger leurs enfants contre toute forme d'abus, de discrimination ou de violence, leur fournir les soins et la protection nécessaires et leur garantir une éducation scolaire à plein temps. Réciproquement, les enfants ont le devoir de respecter leurs parents, leurs supérieurs et les personnes âgées, servir la communauté, renforcer la solidarité nationale et sociale, défendre les valeurs positives de la société et maintenir des liens positifs avec leurs concitoyens. Il est interdit de recruter et d'utiliser des enfants pour combattre, de les torturer ou de leur faire subir des traitements inhumains, y compris des châtiments corporels dans les écoles, les prisons ou les institutions publiques, de les contraindre à des mariages forcés, à la prostitution et à la pornographie. Les enfants de moins de 12 ans ne pourront pas être poursuivis pour activité criminelle ni emprisonnés. Un système de justice réparatrice sera mis en place pour ceux qui ont plus de 12 ans et sont poursuivis pour divers délits, afin de favoriser la réconciliation, la restitution et la réparation sans les priver de leur liberté. La loi prévoit la prise en charge des orphelins par la communauté dans des familles d'accueil. Les victimes d'abus, de violences, de mauvais traitements et d'exploitation ont droit à être soignées et réhabilitées (ST, 09/04/09).

Les Monts Nouba – L'expulsion de six ONG du Nord crée des tensions propices à la reprise de conflits et affecte gravement la population des Monts Nuba. La mortalité féminine et infantile augmente par manque de soins et d'ambulances, les employés humanitaires licenciés se retrouvent sans ressources pour nourrir leurs familles. Le MLPS des Monts Nouba souligne l'incohérence de la décision du gouvernement central où siègent des Sudistes, même s'il apprécie que

Kiir ait proposé aux ONG expulsées de s'installer dans le Sud et d'opérer à partir de là. Oubliés de la guerre civile qui a opposé Nord et Sud pendant 50 ans, les Nouba sont abandonnés par le GoS depuis 2005 et une administration parallèle a dû se mettre en place pour leur venir en aide (ST, 07/04/09).

Le Soudan ayant autorisé le 11 juin le retour au Darfour de certaines ONG occidentales expulsées en mars, elles vont pouvoir reprendre leurs activités et les étendre probablement à l'ensemble du Nord, y compris aux Monts Nouba.

**Ngundeng Bong, prophète Nuer** – Le Britannique Douglas Johnson, qui a publié une histoire des prophéties faites aux XIXe et XXe siècles dans le Nil Supérieur, vient de remettre au Sud le sceptre de Ngundeng Bong. Après avoir assassiné son fils Guek Ngundeng, des soldats britanniques l'avaient dérobé en 1929 à Bieh, sa ville natale. Johnson l'a racheté en 1999 à une famille d'anciens colons pour le restituer à ses descendants. Les petits-fils du prophète contestent les prétentions de Riek Machar à s'occuper du sceptre divin. Ils lui reprochent d'avoir politisé la culture Nuer et d'en refuser les signes identitaires : en 1987, il s'est opposé à la scarification et à l'arrachage des incisives dans le Nil supérieur, deux éléments majeurs de la culture Nuer. Selon leur porte-parole James Thiciot, il n'a pas connu les rites de passage à l'âge adulte car il ne porte pas les scarifications distinctives sur son visage. Machar a promis que le sceptre rejoindrait les archives nationales du Sud dès qu'un lieu spécifique serait construit (ST, 19/5/09).

**Santé** – Les médecins de l'État des Lacs sont en grève depuis le 2 juin pour protester contre le non-paiement de leurs salaires par le GoSS depuis octobre 2008, et ils menacent d'étendre ce mouvement à tout le Sud-Soudan. Ils regrettent que le ministère de la Santé de l'État des Lacs n'ait pas pris en compte leurs revendications depuis des mois alors qu'ils lui demandaient de faire remonter leurs griefs au plus haut niveau jusqu'à Juba (ST, 08/06/09).

**Armée de résistance du Seigneur (ARS)** – L'ARS sévit toujours en Equatoria occidentale, pillant et massacrant des villageois et jetant sur les routes des milliers de déplacés qui cherchent refuge à Yambio. L'entreprise militaire lancée le 14 décembre 2008 contre les bases de ce mouvement par l'armée ougandaise, avec le soutien de l'ALPS et de l'armée congolaise, a échoué. Des dizaines de jeunes ont répondu à un décret du gouverneur de l'État incitant les civils à se défendre contre les attaques de l'ARS. Ils se sont engagés dans des milices équipées seulement d'armes traditionnelles, notamment d'arcs et de flèches empoisonnées, d'où leur surnom de « arrow boys ». Ils se déplacent de nuit en des lieux où l'armée ne pourrait pénétrer. Postés par groupes de 35 dans 18 localités des comtés de Maridi, ils agissent indépendamment de l'ALPS. Ils ont chassé l'ARS du village d'Andari et tué trois rebelles le 12 mars, et sont intervenus le 28 mars dans le comté Nzara. Cependant, l'ARS continue de terroriser les populations en les empêchant de cultiver leurs terres. Dans le comté d'Ibba, des centaines de déplacés survivent sous les manguiers avec très peu de nourriture, sans eau potable ni toilettes. Depuis février, 1 300 personnes provenant du groupe de villages de Nambia, pillé par l'ARS qui a enlevé plusieurs enfants, auraient gagné le village d'Ibba. (UNMIS, mai 2009). Début juin, 1 800 personnes fuyant la République démocratique du Congo se seraient réfugiées au Sud-Soudan (Iri-news, 10/06/09).

Elias

# L'Afrique et la Cour pénale internationale

Kofi Annan, nytimes.com 30/06/09 Traduction VS

« Il y a onze ans, en ouvrant la conférence de Rome qui conduisit à la fondation de la Cour pénale internationale (CPI), j'ai rappelé aux délégués que les yeux des victimes des crimes passés et des victimes potentielles des crimes futurs étaient fixés sur eux. [...] Maintenant, cet héritage important repose une fois de plus dans les mains des dirigeants africains qui vont se retrouver en Libye. Ce sommet de l'Union africaine (UA) aura lieu pour la première fois depuis que la CPI a émis un mandat d'arrêt contre le président du Soudan, Omar el Béchir, poursuivi pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Darfour.

L'UA a répété que son engagement à combattre l'impunité serait respecté. Quelques pays pourtant ont pris l'initiative de dénoncer la CPI et de miner son action. Au cours des récents mois, certains dirigeants africains ont prétendu que la justice internationale serait imposée, et donc trahie dans ses principes, par l'Occident développé. À mon avis, cette position nie le désir ardent de dignité humaine commun à tous les Africains. Elle représente aussi un pas en arrière dans la bataille contre l'impunité.

[...] Les atrocités commises au Rwanda et dans l'ancienne Yougoslavie ont poussé le Conseil de Sécurité à établir deux tribunaux ad hoc, sur le modèle des tribunaux de Nuremberg et de Tokyo. Ils ont démontré qu'une justice internationale efficace était possible mais ils n'ont pas suffi. L'opinion internationale veut savoir où et quand les pires atrocités ont été commises – génocides, crimes contre l'humanité, crimes de guerre –; et elle demande le jugement des responsables, qu'ils appartiennent à une hiérarchie gouvernementale ou à une chaîne de commandement militaire. Ce principe doit être appliqué sans exception, du soldat le plus modeste au dirigeant le plus élevé.

[...] Les opposants africains à la CPI prétendent qu'elle se focalise sur l'Afrique, les quatre cas en cours concernant le continent. Il faut commencer par se demander pourquoi les dirigeants africains s'opposent à une telle reconnaissance de crimes commis contre des Africains. Préfèrent-ils vraiment s'aligner aux côtés des auteurs d'atrocités de masse, plutôt que de leurs victimes ? Le fait que la Cour ait manqué de répondre aux appels des victimes extérieures à l'Afrique est-il un argument pour ne pas entendre ceux des victimes africaines ? De plus, dans trois cas sur quatre, ce sont les gouvernements eux-mêmes qui ont sollicité l'intervention de la CPI – la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et l'Ouganda. Quant au cas du Darfour, la CPI en a été saisie par le Conseil de Sécurité des NU. Il faut se souvenir aussi qu'elle n'intervient qu'en dernière instance : elle agit seulement quand les systèmes nationaux ne veulent ou ne peuvent rendre justice. Le jour où les gouvernements africains feront la preuve qu'ils sont capables de juger les coupables d'atrocités de masse, elle aura moins besoin d'intervenir.

La CPI représente l'espoir pour les victimes et envoie ce message : personne n'est au-dessus des lois. L'espoir et le message seront minés si l'UA la condamne parce qu'elle a émis un mandat d'arrêt contre un chef d'État africain. L'UA ne doit pas abandonner sa promesse de combattre l'impunité. Si elle soutient les accusés de crimes de guerre en raison de leur rang, d'autres pourraient vouloir devenir leurs émules, et le peuple africain souffrira. Il y a peu d'espoir d'empêcher les pires crimes commis contre l'humanité ou de rassurer ceux qui craignent leur retour, si les dirigeants africains cessent de soutenir la justice simplement parce que l'un des leurs est sur le banc des accusés.

## Béchir, vingt ans après

L'ex-président Gaafar al-Nimeiri est mort en mai, presque 40 ans jour pour jour après son coup d'état de 1969. Il fut chassé en 1985 par le peuple qui élut Sadiq el-Mahdi, lui-même renversé en 1989 par Omar al-Béchir.

Le 30 juin 1989, tôt le matin, mon mari et moi écoutons sur Radio Omdurman la déclaration des acteurs d'un coup d'État. Nous sommes surpris, c'est la première fois qu'au Soudan une prière ne précède pas un communiqué important, même les communistes se plient à cet usage ! Les gens du Nord commencent par *Bismillah el Rahman el Khahim*, les Sudistes par *Notre Père*... Nous savons bien sûr que le gouvernement de Sadiq el-Mahdi, après beaucoup d'hésitations, s'est mis d'accord avec le Parti national démocratique et le MLPS, favorables à la paix qui doit débiter dans quatre jours – même si, le 6 mai dernier, Hassan el-Tourabi s'est fâché et a parlé de guerre totale. Les auteurs du coup d'État prétendent faire la paix plus vite que ceux auxquels ils viennent d'arracher le pouvoir. Nous partons travailler, la rue est tranquille.

À notre retour, à 3 heures, nous voyons l'un et l'autre de très jeunes gens en uniforme, à la barbe et à la moustache tendres : aucun doute, ce sont des Frères musulmans. Le chef d'État est le général Omar el-Béchir. L'ambassadeur d'Égypte affirme à ses collègues que le coup d'État est l'œuvre de gens gentils, efficaces, etc. Il est rappelé immédiatement dans son pays. Je n'ai plus jamais entendu parler de lui mais certains m'ont assuré qu'il était un frère musulman caché. La radio mentionne qu'Hassan el-Tourabi est en prison. Nous apprenons quelques jours après, par des amis bien informés, qu'il y passe ses journées, bien nourri, bien logé, et s'en va la nuit conseiller Béchir – ce que lui-même racontera une dizaine d'années après.

Béchir interrompt immédiatement le processus de paix avec le Sud. Il relance la guerre, « épure » la fonction publique et l'armée, torture les musulmans qui ne sont pas, comme lui, des Frères musulmans – terme que l'on n'utilise plus. Les « païens », les chrétiens, sont les seuls à devoir se convertir sans être obligés de devenir frères musulmans. Les partis, les syndicats, tout est interdit. Même la possession d'argent étranger chez soi est passible de la peine de mort. Chacun vit médiocrement, très médiocrement, ou de façon horrible.

Ussama ben Laden, invité au Soudan, y passe des années et s'enrichit. La guerre continue, les bombardements, les horreurs. En 1999, le pétrole commence à être exporté et depuis cette date, le clan présidentiel et d'autres Soudanais proches du pouvoir font fortune. Béchir se brouille avec Tourabi qui subit de longues périodes de détention et d'assignations à domicile.

Plus de dix ans après son coup d'État, Béchir affirme que la paix était le premier objectif en vue duquel son parti a établi un « choix stratégique ». En 2005, après de longues négociations, le Comprehensive Peace Agreement (CPA) est signé entre l'État soudanais et le MLPS, mettant un terme provisoire à 20 ans de guerre : cet accord prévoit des élections, la démarcation de la frontière Nord Sud, le référendum sur l'indépendance du Sud en 2011. On en voit aujourd'hui le résultat... Pendant ce temps, la guerre du Darfour a commencé mais les Occidentaux attendront la signature du CPA pour intervenir.

En mars dernier, la CPI a lancé un mandat d'arrêt contre Béchir pour sept crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour. Depuis 1999, le clan de Béchir a fait fortune, et quelques autres aussi.

Simone Dumoulin

## SOMMAIRE

Éditorial, <i>Elias et Deimos</i> .....	p. 1
- Des hommes d'Église appellent au secours	
- À Washington et à Doha, des pourparlers infructueux	
DAR FOUR .....	p. 2 et 3
DROITS DE L'HOMME, <i>Rigel</i> .....	p. 4
PÉTROLES, ARMES, ÉCONOMIE, <i>Nekkar</i> .....	p. 5
SUD-SOUDAN, <i>Elias</i> .....	p. 6 et 7
L'AFRIQUE ET LA COUR	
PÉNALE INTERNATIONALE, <i>Kofi Annan</i> .....	p. 8
BÉCHIR, VINGT ANS APRÈS, <i>Simone Dumoulin</i> .....	p. 8